

# Communiqué de Presse

Assemblée parlementaire – Unité de communication

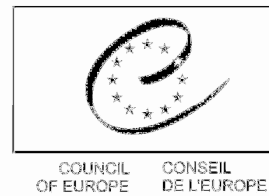
Réf: 347f09

Tél. +33 (0)3 88 41 31 93

Fax +33 (0)3 90 21 41 34

Internet: <http://assembly.coe.int>

e-mail: [pace.com@coe.int](mailto:pace.com@coe.int)



## 47 Etats membres

Albanie  
Allemagne  
Andorre  
Arménie  
Autriche  
Azerbaïdjan  
Belgique  
Bosnie-Herzégovine  
Bulgarie  
Chypre  
Croatie  
Danemark  
Espagne  
Estonie  
Finlande  
France  
Géorgie  
Grèce  
Hongrie  
Irlande  
Islande  
Italie  
Lettonie  
«L'ex-République  
yougoslave de  
Macédoine»  
Liechtenstein  
Lituanie  
Luxembourg  
Malte  
Moldova  
Monaco  
Monténégro  
Norvège  
Pays-Bas  
Pologne  
Portugal  
République tchèque  
Roumanie  
Royaume-Uni  
Russie  
Saint-Marin  
Serbie  
Slovaquie  
Slovénie  
Suède  
Suisse  
Turquie  
Ukraine

## **British Irish Rights Watch, lauréat de la première édition du Prix des droits de l'homme de l'APCE**

Strasbourg, 27.04.2009 – L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a décidé aujourd'hui d'attribuer son Prix des droits de l'Homme à *British Irish Rights Watch*, organisation non gouvernementale indépendante, qui assure depuis 1990 une surveillance des questions de droits de l'homme dans le conflit en Irlande du Nord et, plus récemment, dans le processus de paix.

En mars, un panel comprenant des personnalités du domaine des droits de l'homme<sup>1</sup> a choisi *British Irish Rights Watch*, parmi quatorze personnes et ONG nominées pour ce prix, et a salué « le travail courageux et exceptionnel de suivi » de cette organisation, « mettant en lumière les violations des droits de l'homme et son combat contre l'impunité en Irlande du Nord ». Il a également salué la « vigilance » de l'ONG pour garantir que les mesures prises pour combattre le terrorisme soient conformes aux normes internationales des droits de l'homme.

Le Prix des droits de l'homme de l'APCE, qui est attribué chaque année « afin de récompenser des actions exceptionnelles de la société civile dans la défense des droits de l'homme en Europe », consiste en l'attribution de 10 000 euros, d'une médaille et d'un diplôme. Il sera remis en marge de la session d'été de l'APCE à Strasbourg, à l'occasion d'un débat spécial sur « l'état des droits de l'homme en Europe : la nécessité d'éradiquer l'impunité », le 24 juin 2009.

Pour la deuxième édition de ce prix, les candidatures, proposées par au moins cinq parrains, doivent parvenir au Secrétariat général de l'APCE avant le 30 septembre 2009 et doivent contenir une description des actions menées par le candidat en faveur des droits de l'homme, en précisant en quoi elles peuvent être considérées comme exceptionnelles.

[Site web de \*British Irish Rights Watch\*](#)  
[Site web du Prix des droits de l'homme](#)

### Contacts:

**Unité de Communication de l'APCE:** tél. +33 (0)3 88 41 31 93, [pace.com@coe.int](mailto:pace.com@coe.int)

**British Irish Rights Watch:** Jane Winter, Directrice, portable +44 (0)7767 830500, [jane.winter@birw.org](mailto:jane.winter@birw.org)

<sup>1</sup> Lluís Maria de Puig, Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe; Herta Däubler-Gmelin, Présidente de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme; Serhiy Holovaty, Président de la Commission de suivi; Irene Khan, Secrétaire générale d'Amnesty International; Pieter van Dijk, membre du Conseil d'Etat des Pays-Bas et ancien juge à la Cour européenne des Droits de l'Homme; Marek Nowicki, avocat spécialisé dans les droits de l'homme et ancien médiateur international au Kosovo; Ruth-Gaby Vermot-Mangold, Présidente de l'association "Femmes de paix autour du monde" et ancienne membre du Parlement suisse et de l'Assemblée parlementaire.